

DECISION DU PRESIDENT N° : 2023-031

Objet : ETUDES GEOTECHNIQUES G1 PREALABLES A LA CONSTRUCTION DE LA PISCINE DE SENLIS

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Vu le résultat de la consultation sur devis en date du 26 avril 2023,

Vu le devis n° D.23.30.122 en date du 03 mai 2023 établi par le bureau d'études HYDROGEOTECHNIQUE NORD, et

Considérant la nécessité de s'octroyer les services d'un bureau d'études pour assurer les diagnostics réglementaires préalables à la démolition de la piscine d'hiver de SENLIS sur le territoire de la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise CCSSO, commune de Senlis,

DECIDONS

ARTICLE 1 d'accepter la proposition du bureau HYDROGEOTECHNIQUE NORD et signer le devis portant sur les prestations d'études géotechniques G1ES et G1 PGC préalables au projet de la piscine communautaire de pour un montant de 7 806,00 € HT soit 9 367,20 € TTC.

ARTICLE 2 Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
le: **24 MAI 2023**
de l'affichage le: **24 MAI 2023**

Guillaume **MARÉCHAL**
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines

Fait à Senlis,

le, **24 MAI 2023**

